

Veille et Alertes sanitaires

ARS Occitanie

Dr M.-P. Allié, 13/09/2017

Veille sanitaire

- Objectif: recueillir, valider et analyser tous les signaux sanitaires et environnementaux qui peuvent représenter une menace de santé publique
- L'Agence Régionale de Santé organise la veille sanitaire dans la région, c'est à dire le recueil, la transmission et le traitement des signalements d'événements sanitaires ;

Organisation de la veille sanitaire

- L'ensemble des professionnels de santé doivent signaler tout événement susceptible de présenter un risque pour la santé de la population.
- Un dispositif, en place au sein de l'ARS, réceptionne l'ensemble des signaux sanitaires des professionnels de santé, des établissements de santé et médico-sociaux, et des partenaires de la veille sanitaire, et les

Plate-forme de veille et alertes sanitaires

- Les signaux sont analysés par une équipe associant médecins, infirmières, pharmaciens, ingénieurs de l'ARS, en s'appuyant sur l'expertise de la Cellule d'intervention en région de Santé Publique France (CIRE)
- La plateforme régionale de signalement comprend :
 - Une adresse mail :
 - ars31-alerte@ars.sante.fr
 - Un numéro de téléphone gratuit pour l'appelant :

signaler alerter déclarer



A l'Agence Régionale de Santé Occitanie



Pour en savoir plus
www.ars.occitanie.sante.fr

Pôle Alertes Risques Vigilances
Unité de veille, d'alerte et de gestion sanitaire